

Sommaire : « Refondation » : assises nationales, territoires pilotes, première circulaire - lutte contre l'habitat indigne - mobilisation du foncier public - brèves ...



Agenda

Mercredi 4 janvier à Paris

Réunion de lancement des territoires pilotes de la « refondation » avec Monsieur Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat au logement

Judi 12 janvier à Paris

10ème atelier de la DiHAL sur le thème « DALO et lutte contre l'habitat indigne : articulation des deux problématiques »

Mercredi 25 janvier à Paris

15ème journée nationale d'échanges des correspondants départementaux du Chantier national prioritaire pour l'hébergement et l'accès au logement

Mercredi 1er février à Paris

Présentation du rapport 2011 sur l'état du mal-logement en France par la Fondation Abbé Pierre

Judi 2 février à Paris

11ème atelier de la DiHAL sur le thème « le logement social en France : histoire, évolution et représentations »

Mardi 7 février à Paris

Comité de la refondation sur les suites à donner aux « Assises nationales pour le logement d'abord » de décembre 2011

Judi 9 février à Paris

Journée d'échanges sur la prise en charge des demandeurs d'asile organisée par le ministère de l'Intérieur, de l'Outre mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

Vendredi 10 février à Paris

Demi-journée d'échanges autour d'une étude sur le thème « foncier public et production de logements : quelles alternatives ? »

Mardi 14 février à Paris

Réunion plénière du Pôle national de lutte contre l'habitat indigne à la DiHAL

Mercredi 22 février à Paris

Journée technique d'échanges avec les acteurs du programme expérimental « Un chez-soi d'abord »

Mercredi 29 février à Toulouse (31)

Comité de pilotage local et rencontre avec les acteurs et partenaires locaux du programme expérimental « Un chez-soi d'abord »

Judi 1er mars à Paris

12ème atelier de la DiHAL sur le thème « Logement accompagné dit 'tiers sec-teur' : retour d'étude »

Mercredi 7 mars à Saint-Etienne (42)

Colloque international sur le thème « espace public & sans-domicile fixe : La recherche s'expose » en partenariat avec la DiHAL

Mardi 13 mars à Paris

Atelier de la DiHAL hors-série grand format sur le thème : « La participation des usagers » en collaboration avec le CNLE

Edito

Accompagner le changement

L'un des principaux enseignements que je retire des assises interrégionales, c'est l'importance des mutations en cours chez tous les acteurs, et tout particulièrement, au sein du monde associatif. Plusieurs facteurs concourent à ces mutations : tout d'abord, les nouvelles formes de précarité qui remettent en cause les réponses normées actuelles ; des collectivités locales de plus en plus interpellées tant dans la conception de leur stratégie territoriale de cohésion sociale que dans les réponses concrètes à apporter aux personnes défavorisées ; des opérateurs associatifs inquiets pour l'avenir, et pas seulement à cause de contraintes budgétaires de plus en plus fortes ; et, enfin, une opinion publique peu convaincue du bien fondé des réponses apportées à ces questions de pauvreté et de précarité.

De l'élu local au fonctionnaire de l'Etat en passant par les dirigeants associatifs, les travailleurs sociaux et, bien sûr, les usagers, la période doit être pour chacun, je l'ai déjà écrit dans cette lettre, au « dialogue d'abord » mais aussi, aujourd'hui, à l'accompagnement permanent du changement. Le logement d'abord doit réussir, non pas parce qu'il s'agit d'une mode mais parce qu'il s'agit de donner à chacun ses droits, et tout particulièrement le droit au logement.

Dans les prochains mois, que ce soit dans les sites pilotes ou partout ailleurs, nous allons entrer dans le cœur de la réforme. Je forme le vœu pour cette nouvelle année d'une écoute réciproque et d'un apprentissage partagé du changement. Je sais que je peux compter sur vous.

Alain Régnier

préfet, délégué interministériel
pour l'hébergement et l'accès au logement
des personnes sans-abri ou mal logées



Présent
pour
l'avenir

Retour sur les Assises nationales du logement d'abord

Les assises nationales du logement d'abord qui se sont tenues le 9 décembre dernier à Paris ont clos le cycle des 8 réunions inter-régionales qui se sont déroulées entre le 4 octobre et le 22 novembre 2011

Les Assises Nationales pour le « Logement d'abord »



Rencontres co-organisées par la DGCS, la DHUP & la DiHAL avec l'appui technique de l'Ansa

mis de resituer les choix stratégiques de la France dans le contexte européen mais aussi dans une évolution générale qui a déjà traversé le monde sanitaire et médico-social. Sur-tout, les trois tables rondes organisées autour des thèmes de l'offre de logement et d'hébergement, de l'accompagnement des personnes et de la gouvernance ont permis de débattre des préconisations issues des rencontres inter-régionales et d'un travail de concertation piloté par Philippe Barbezieux de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Si la stratégie du logement d'abord suscite encore bien des questions, elle a trouvé, grâce aux Assises, des points de convergence forts. Le logement d'abord ne se fera pas sans une action vigoureuse et continue pour développer une offre accessible, soit par la construction soit par la mobilisation de l'existant. Elle ne se fera pas non plus sans une évolution et une valorisation du travail social et plus largement du travail d'accompagnement des personnes pour que le logement soit réellement porteur d'insertion. Elle ne se fera pas non plus sans les usagers qui sont à la fois utilisateurs et experts des solutions qui leur sont proposées. Elle ne se fera pas enfin en opposant logement et hébergement mais en modifiant progressivement les lignes de partage pour une réponse toujours plus individualisée et adaptée aux besoins. La dimension du temps nécessaire au changement a été largement évoquée dans les débats. Mais comme l'a indiqué le secrétaire d'Etat au logement, il faut agir sans attendre. Il a ainsi dressé la liste des actions prioritaires qu'il a demandé aux préfets de lancer ou de poursuivre dès maintenant : mobiliser le parc de logements existants et notamment ceux faisant l'objet de droits de réservation, développer les pensions de famille, améliorer la gouvernance territoriale, assurer les redéploiements progressifs au sein du programme 177, et poursuivre l'accompagnement du changement. Ceci afin que ces assises ne soient pas une grande messe de plus, comme cela a pu être redouté, mais un point d'étape dans un processus de changement permettant de mieux répondre aux besoins de tous ceux qui sont privés de logement.

Pour visionner les films « logement d'abord » sur la chaîne Dailymotion du ministère, cliquer le lien ci-contre : <http://www.dailymotion.com/group/logementdabord>



Le logement d'abord en France, housing...

Par **developpement-durable**



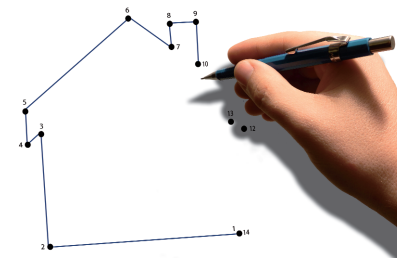
Logement d'abord assises inter-régionales...

Par **developpement-durable**



Le logement d'abord en Europe, housing...

Par **developpement-durable**



dih al

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

meilleurs vœux pour l'année 2012



d'après « meubles urbains » par Guy Dullévet - Adaptation Mathieu Usien - Droits réservés - DiHAL - décembre 2011

Alain Régnier, et toute l'équipe de la dihal, vous souhaite une bonne année

L'équipe : Alexis Anagnan - Denise Aubry - Manuel Demougeot - Pascale Estecahandy - Marie Gaffet - Catherine Ganey - Douceline Haussoullier - Marie-Françoise Lavieville - Marianne Leblanc-Laugier - Guillaume Nungesser - Christine Pointereau - Michel Polge - Héléne Schützenberger - David Vadon - Déborah Varin

Les « Territoires pilotes », points d'ancrage de la « refondation »

Le plan d'accompagnement des acteurs et des territoires, lancé en juin dernier pour aider l'ensemble des intervenants concernés à mettre progressivement en œuvre la stratégie du logement d'abord, prévoit la désignation de 10 sites pilotes.

Ces territoires (régions, départements ou agglomérations) sont chargés de traduire, plus rapidement et plus intensément que les autres, dans leur action quotidienne, la stratégie du logement d'abord. Ils serviront de références à travers les dispositifs, organisations, solutions qu'ils mettront en œuvre et qui pourront dans certains cas être modélisés. Les difficultés ou obstacles qu'ils mettront en évidence appelleront des réponses utiles pour l'ensemble des départements ou régions. Le dernier trimestre de l'année 2011 a été celui du démarrage, avec la mise en place des moyens d'accompagnement de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) et des premiers outils : note méthodologique, portail Extranet, première réunion des référents Etat. Le secrétaire d'Etat au logement, Benoist Apparu, a réuni le 4 janvier dernier les délégations des 10 territoires pilotes, composées de représentants de l'Etat, des collectivités, des associations, des bailleurs et des usagers. Il a ainsi marqué le lancement officiel de la démarche, en présentant à cette occasion les orientations prioritaires qu'il souhaite voir mises en action à la suite des Assises nationales du « logement d'abord » de décembre. Durant les 18 mois du programme « sites pilotes » la lettre d'information de la DiHAL rendra compte régulièrement de son avancée.

Par territoire pilote, on entend « zone géographique donnée ». Ce peuvent être des préfectures de département ou de région ou des acteurs locaux comme des communautés urbaines. Les 10 territoires pilotes ainsi composés sont : ❶ les Bouches-du-Rhône (département), ❷ la Bourgogne (région et département de la Côte d'or), ❸ le Gard (département), ❹ la Gironde (département), ❺ la Haute-Garonne (département), ❻ l'Île-de-France (région), ❼ l'Isère (département), ❽ le Nord (Communauté urbaine de Lille), ❾ les Pays-de-Loire (départements de Loire-Atlantique et de la Sarthe), ❿ le Rhône (Communauté urbaine du Grand-Lyon).

Pour accéder à l'extranet « Logement d'abord » vous pouvez obtenir vos identifiants auprès de la DiHAL par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante :
contact.dihal@developpement-durable.gouv.fr

La mise en œuvre opérationnelle de la « refondation »

Dans le prolongement des Assises nationales du « Logement d'abord », la circulaire du 13 janvier 2012 précise les modalités de mise en œuvre opérationnelle de la « refondation »

Dans son discours de clôture des Assises nationales du « logement d'abord » le 9 décembre dernier, le secrétaire d'Etat au Logement, Benoist Apparu, avait exprimé sa volonté de voir les échanges et les débats déboucher sur une mise en œuvre concrète dans le but « d'améliorer le service rendu aux personnes sans abri ou risquant de l'être ». La parution de la circulaire du 13 janvier 2012 relative à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie du « logement d'abord » confirme cette volonté. Elle met l'accent sur les trois priorités que sont la facilitation de l'accès à des logements existants pour les ménages privés de logement pérenne ; le développement et l'organisation des services d'accompagnement dans le logement ; et la poursuite des créations de places pensions de famille. Par ailleurs cette circulaire précise les trois conditions nécessaires pour la réussite de cette stratégie :

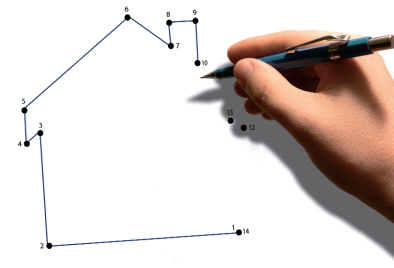
améliorer la gouvernance locale, en impliquant tous les acteurs concernés ; amplifier la transformation de l'offre d'hébergements vers l'accès au logement et accompagner le changement. Bien évidemment, les 10 territoires pilotes devront « montrer le chemin » (Cf. article ci-contre). Par ailleurs, la circulaire relative à la mobilisation des attributions des acteurs du 1% logement en faveur du « Dalo » est sur le point de paraître. Enfin, pour faciliter le dialogue local avec les départements, plusieurs rencontres ont eu lieu entre Benoist Apparu et le président de l'Assemblée des départements de France (ADF) ainsi qu'avec les membres de la commission logement de cette assemblée. Un protocole d'accord est en discussion entre l'ADF et l'Etat. La dynamique des assises se poursuit donc, mais plus que jamais maintenant, les avancées se feront sur les territoires et entre les acteurs locaux.

Mobilisation du réseau des correspondants départementaux du CNPHL

Retour sur 4 ans de rencontres périodiques du « Chantier national prioritaire pour l'hébergement et l'accès au logement »

Alors que dans la mise en œuvre de la « refondation » l'accent est particulièrement mis sur les territoires, les rencontres périodiques des correspondants départementaux du Chantier national prioritaire pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées ont largement contribué à développer l'animation et le pilotage territorial de cette politique publique. Elles ont permis de renforcer la circulation de l'information entre le niveau national et les départements, de rendre compte des avancées de la refondation, de favoriser l'expression des acteurs locaux parfois dans une relation directe avec les ministres. Ces rendez-vous périodiques ont permis également les échanges entre départements et la valorisation des expériences locales. Ces journées, dont la 15ème édition aura lieu le 25 janvier, ont ainsi accueilli 3 ministres dont logiquement à 7 reprises ceux en charge du logement, mais aussi le haut commissaire aux solidarités actives, le secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale ainsi que le Médiateur de la République. De nombreux acteurs clés ont également participé aux travaux : le député Etienne Pinte, le Délégué interministériel pour le développement de l'offre de logement, Jean-Louis Héлары, Pierre Mirabeau, directeur général d'Adoma, Sabine Baiëtto Besson puis Isabelle Rougier, directrices de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Isabelle

Massin et Marc Prévost du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), Julien Damon puis Jérôme Vignon à la tête de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), des psychiatres comme Alain Mercuel ou Vincent Girard à l'origine du projet expérimental « Un chez-soi d'abord », Catherine Rougerie de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), et bien sûr Etienne Crepon, directeur de l'habitat de l'urbanisme et des paysages et les trois directeurs successifs de la cohésion sociale : Jean-Pierre Trégoat, Fabrice Heyriès et Sabine Fourcade. L'ouverture aux problématiques interministérielles a permis d'entendre des représentants de l'administration pénitentiaire, du ministère de la justice, et de l'immigration. La liste des sujets abordés est trop longue à rappeler ici, mais ils ont été traités sous différents angles : description de politiques ou de programmes, commentaires de circulaires, études, statistiques, présentation d'expériences locales ou de bonnes pratiques. Le bilan de ces 4 années doit encourager aujourd'hui à développer toutes les formes de dialogues et de partage entre les acteurs quel que soit l'endroit où ils agissent. Le plan d'accompagnement des acteurs et des territoires qui devrait se poursuivre en 2012 et au-delà doit tirer les enseignements de ces rencontres.



Ateliers et débats à la DiHAL

le logement social en France : histoire, évolution et représentations



Avec 10 millions de locataires et 4,2 millions de logements, les HLM jouent un rôle considérable dans le logement des Français. Au moment où le gouvernement porte la stratégie du "logement d'abord" dont la réussite repose largement sur la mobilisation du monde HLM, il n'est pas inutile de porter un regard rétrospectif sur l'histoire du logement social en France, sur l'évolution de ses missions et sur l'image qu'en ont les citoyens. Avec Patrick Kamoun, conseiller à l'USH, et auteur de l'ouvrage « Hygiène et morale : La naissance des habitations à bon marché (1830-1938) » et de Hervé Barry, sociologue au bureau d'études Cresge (Centre de recherches économiques, sociologiques et de gestion rattaché à l'Université catholique de Lille), la DiHAL vous invite à croiser les regards sur le logement social d'hier et d'aujourd'hui lors d'un atelier qui se tiendra le jeudi 2 février prochain à Paris. Pour participer aux débats, inscrivez-vous sur le lien ci-dessous :

>> <http://communication.logement.gouv.fr/index.php?sid=66483&lang=fr>

La maîtrise des coûts du foncier dans la construction de logements

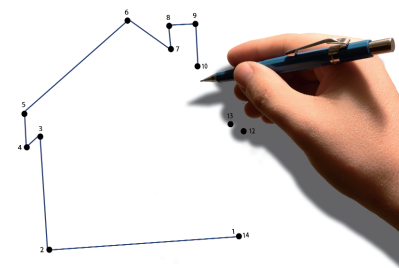
La DiHAL a animé le jeudi 1er décembre 2011 un atelier de réflexions réunissant des professionnels, des universitaires et des responsables d'administrations pour traiter de la question de la maîtrise du coût du foncier dans les programmes de promotion immobilière. L'enjeu est d'éviter la poursuite de l'envolée des prix et de promouvoir le développement d'une offre de logements à prix maîtrisés. De nombreuses questions ont été abordées, sans tabou (Comment éviter que le coût du foncier reste une « variable d'ajustement », quelles conditions réunir pour tenter de maîtriser une valorisation non spéculative et équitable du foncier public en particulier...). Ces échanges se poursuivront le vendredi 10 février prochain, lors d'une matinée de débat au cours de laquelle les membres de l'équipe du Centre d'études et de recherche en droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme (CERDEAU), de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne) présenteront leurs propositions spécifiques à la valorisation du foncier public. Pour participer aux débats, inscrivez-vous sur le lien ci-dessous :

>> <http://communication.logement.gouv.fr/index.php?sid=41289&lang=fr>

Projet « Convergence »

Lancement du projet de l'association Emmaüs Défi par les ministres en charge du logement, de l'emploi et de la santé

Les ministres en charge du logement, de la santé et de l'emploi ont décidé de soutenir un projet expérimental intitulé « Convergence » proposé par l'association Emmaüs Défi, et visant à stabiliser par le travail des personnes issues de la rue ou sans solution de logement durable. Créée en 2007, l'association Emmaüs Défi, située à Paris, s'est notamment illustrée dans la mise en oeuvre pour les personnes sans-abri d'un dispositif de travail à l'heure (dit "premières heures"), comme point d'entrée dans un processus d'insertion. Les responsables de la structure ont pu cependant mesurer les limites de leur action, qui tiennent en particulier au cloisonnement des dispositifs et au manque de fluidité dans les parcours. L'objectif du projet « Convergence » est de surmonter ces cloisonnements et de mettre en place une prise en charge qui permette une stabilisation dans la durée et une synergie entre tous les dispositifs relevant à la fois de l'emploi, du logement, de la santé, de l'accès aux droits. Le suivi et le pilotage pour l'Etat de ce projet à forte dimension interministérielle ont été confiés au préfet Alain Régnier, DiHAL. La réunion de préfiguration du comité de pilotage aura lieu le 9 février prochain.



Brèves

La mobilisation de correspondants techniques de la lutte contre l'habitat indigne

Depuis l'automne 2010, le Pôle national de lutte contre l'habitat indigne de la DiHAL constitue un réseau de correspondants techniques locaux. L'objectif est de mobiliser des agents d'origines plurielles (issus des Directions régionales de l'équipement, de l'aménagement et du logement (DREAL), des directions départementales des territoires (DDT), des Agences régionales de santé (ARS), des Services communaux d'hygiène et de santé (SCHS), des Agences départementales d'information pour le logement (ADIL), des communes...) en tant que relais entre le Pôle national et les partenaires locaux. Parmi leurs missions, celle de formateurs est particulièrement attendue et appréciée. Pour ce faire, un programme de formation de formateurs est organisé au 1er semestre 2012 : une première session se tient au Centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) de Mâcon du 24 au 25 janvier, une seconde se tiendra au CVRH de Paris du 4 au 6 avril.

Lancement d'une étude sur « les personnes en situation d'incurie dans le logement »

Le Pôle national de lutte contre l'habitat indigne de la DiHAL vient de lancer l'élaboration d'un guide à destination des acteurs de la lutte contre l'habitat indigne confrontés à des situations d'incurie dans le logement et se trouvant démunis sur leurs moyens d'agir face à des publics en grandes difficultés psychologique et sociale. Une première phase consiste en un recueil de situations et un travail d'enquête auprès de différents acteurs locaux et nationaux, dont les usagers. A ce stade, toute personne souhaitant faire partager son expérience dans ce domaine peut contacter Denise Aubry à la DiHAL.

denise.aubry@developpement-durable.gouv.fr

Les formations de la DiHAL en matière de lutte contre l'habitat indigne au premier semestre 2012

Une vingtaine de stages est envisagée en 2012. Les premiers porteront sur les fondamentaux des pouvoirs de police de l'habitat indigne (module de base) à Toulouse du 13 au 15 mars, et sur les pouvoirs de police des maires en matière de lutte contre l'habitat indigne à Mâcon les 3 et 4 avril et Paris les 23 et 24 mai prochain.

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>
Premier Ministre
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

La lettre d'information de la DiHAL est une publication du délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - MEDDTL - DiHAL / 78 rue Lecourbe / 75015 Paris

Responsable de la publication : Alain Régnier, Préfet, délégué interministériel

Rédacteur en chef : Manuel Demougeot

Ont collaboré à ce numéro : Denise Aubry, Catherine Ganey, Marie-Françoise Lavieville, Marianne Leblanc-Laugier, Guillaume Nungesser, David Vadon

ISSN n° 2115 - 4163

La lettre d'information de la DiHAL - n° 6 - 25 janvier 2012
DiHAL - Cellule communication - droits réservés